### La Revue Tunisienne des Sciences Sociales

#### Entretien avec Abdelwahab BOUHDIBA et Kmar BENDANA

L'entretien qui suit aborde l'histoire et le fonctionnement de la troisième revue de sciences humaines et sociales créée dans l'université tunisienne. Les deux entretiens précédents publiés dans Les précedents numéros de La Lettre de l'IRMC ont concerné Les Cahiers de Tunisie et la Revue Tunisienne de Droit.

Abdelwahab Bouhdiba est professeur de sociologie et spécialiste de la civilisation islamique. Après avoir dirigé le département de sociologie de l'Université de Tunis et le Centre d'études et de recherches économiques et sociales (CERES) entre 1972 et 1992, il est nommé à la tête de l'Académie Tunisienne des Sciences des Arts et des Lettres (Bayt al Hikma) de 1995 à 2010. Cet entretien a été effectué en 1995.

#### ■ Vous avez été directeur de la Revue Tunisienne de Sciences Sociales de 1972 à 1990, pendant une période assez longue pour qu'on y décèle une évolution.

Cette revue a été créée pratiquement en 1963-1964, sous la direction de monsieur Mustapha Filali, un homme admirable, syndicaliste, écrivain. professeur, homme politique d'une grande ouverture d'esprit et d'un grand courage intellectuel. A lui, avait été confiée la tâche de mettre en place le CERES, et très vite, autour de lui, nous avions pensé qu'il était nécessaire de donner au CERES. un organe d'expression. J'ai tenu à ce qu'on appelle cette revue : Revue Tunisienne de Sciences Sociales.

## ■ Le titre de la revue, c'est donc vous qui l'avez donné ?

Oui, par cette dénomination nous voulions prolonger *La Revue Tunisienne*. Historiquement, ce sont *Les Cahiers de Tunisie* qui ont pris la



 ${\hbox{$\mathbb C$ sudeditions.com/fr/auteur/abdelwahab-bouhdiba}}\\$ 

suite de La Revue Tunisienne, mais nous voulions revendiquer l'esprit de cette dernière, extraordinairement ouvert : des chercheurs amateurs, savants, hommes politiques, administrateurs et techniciens ont rencontré en Tunisie un ensemble de problèmes, dont certains à caractère social très marqués, avec autant de profondeur qu'il était alors possible de le faire et ils ont essayé de les traiter. La Revue Tunisienne de Sciences Sociales a été l'organe d'expression du CERES. Or, ce dernier a été créé pour répondre à des besoins de la société et de l'Etat tunisiens. A l'indépendance, la Tunisie avait mis en place une politique de développement et avait besoin d'études ; le CERES devait fournir à l'administration, aux planificateurs et décideurs tunisiens, les outils et les informations qui leur permettraient de mieux choisir. Mais, très vite, les difficultés et le divorce entre l'Université et les gestionnaires du domaine politique et administratif sont apparus. Nous n'étions pas sur la même longueur d'ondes et les universitaires n'étaient pas disposés à aller dans le sens préalablement tracé par des choix à caractère administratif ou politique. L'universitaire entendait s'en tenir à un champ d'investigation plus libre, plus ouvert, académique et scientifique avant toute chose.

#### ■ Ne pensez-vous pas qu'il était utopique de créer une sorte de bureau d'études aussi scientifique fût-il, au service d'une politique, aussi généreuse pût-elle être ?

Utopique non. La meilleure preuve est que les services que nous n'avions pas pu fournir à l'administration tunisienne, celle-ci a pu immédiatement les trouver auprès d'un ensemble de bureaux d'études, venus essentiellement de France, pour répondre, dans des délais fixés, selon un protocole établi à l'avance, à des questions très claires des planificateurs tunisiens. Il y a eu, dès le départ, divergence au niveau de l'orientation à donner à la recherche scientifique.

D'autre part, nous autres jeunes universitaires, ayant apporté notre contribution à l'œuvre d'indépendance (nous avions milité dans le cadre du parti au pouvoir ou dans l'opposition dans les mouvements politiques de jeunesse ou autres), avions la prétention d'avoir une mission à remplir. Là était peut-être l'utopie. Nous pensions avoir un rôle à jouer, non pas en choisissant à la place des décideurs mais en pesant au moins sur l'événement. Comment le faire sinon en fournissant des informations inédites, contrôlées, objectives et de première main, une analyse de la situation économique, sociale et culturelle de la société

### Entretien

tunisienne telles que les instruments d'investigation démographiques, sociologiques, anthropologiques, géographiques ou autres pouvaient nous permettre d'y accéder? Que cela fût difficile, certes! J'ai eu à en faire l'amère expérience en acceptant de diriger un moment un Bureau de Recherches Sociologiques intégré au Plan. La divergence des orientations a très vite épuisé le capital de bonne volonté investi dans cette recherche sollicitée mais guère agréée...

#### ■ Et comment se définissait la revue dans le vaste projet de la recherche au CERES ?

La revue, organe d'expression du CERES, devait mettre dans le domaine public, à la disposition des étudiants, des lecteurs. des chercheurs. administrateurs, le fruit de la recherche accomplie. Nous ne voulions pas d'un travail pour qu'il reste dans les tiroirs. N'oublions pas non plus la grande soif qu'avait la société tunisienne de se connaître et de s'informer sur ellemême: recherches étaient les extrêmement rares; celles qui étaient disponibles, avaient été faites dans un contexte colonial ou étranger. Elles avaient vraiment besoin d'être sinon remises en question, en tout cas contrôlées, approfondies ou justifiées, selon le cas. Ecrire, publier, chercher sont les trois aspects de l'opération de s'appréhender et de se connaître. Mus par un souci d'authenticité, nous pensions jouer un rôle positif: accomplir une recherche de l'intérieur. Nous étions fermement convaincus que la recherche ne peut être faite par procuration. Elle devait être authentique, fondée mais autonome dans ses méthodes d'investigation et dans ses appréciations. Elle devait permettre le dialogue et la coopération avec des chercheurs non tunisiens. Ainsi, les équipes multidisciplinaires et les équipes internationales ont pu se constituer et beaucoup de recherches du CERES ont été faites, surtout au début, avec des amis et collègues français.

■ Vous parlez de recherche intérieure et interne ; en épluchant les sommaires de la Revue Tunisienne des Sciences Sociales, on voit apparaître en 1967-1968 une dimension maghrébine et vers les années 1974 une ouverture plus mondialiste. Cette recherche de « nationaux » est doublée d'un mouvement vers l'extérieur.

Les choses se sont calmées très vite. La demande de l'Etat tunisien s'est faite plus rare, celui-ci préférant alors se fournir, pour l'essentiel de son information, auprès des sources « étrangères ». Nous avons alors envisagé, dès la fin des années 1960, de privilégier nos recherches dans une perspective plus « universitaire » tout en restant engagés. Entre-temps, la direction avait changé. M. Mustapha Filali était parti pour d'autres responsabilités ; après un bref intermède avec M. Chédly Ayari puis M. Mahmoud Seklani, j'ai pris la relève début 1972 sur d'autres bases : nous avons analysé l'expérience des dix années passées pour essayer de mettre en place des objectifs différents et une dynamique nouvelle.



#### ■ Une recherche plus « pure »...?

Une recherche tout aussi engagée, ancrée sur les problèmes tunisiens, mais plus décontractée. La fibre nationaliste, l'enthousiasme débordant, l'émotion

saine n'avaient plus de raison d'être. Nous sommes entrés dans une dynamique nouvelle pour une recherche académique universitaire mais qui essayait de coller à la société tunisienne. Nous allions multiplier les colloques et les rencontres qui trouvaient souvent leurs traces ou leur profondeur dans la Revue Tunisienne de Sciences Sociales. Le social était à la fois objet et sujet de recherche, il ne pouvait cependant y avoir de recherche tunisienne au sens étroit du mot ; celle-ci devait rayonner et déboucher sur d'autres horizons : maghrébine, arabe, africaine, méditerranéenne et européenne.

## ■ Quel rôle avez-vous tenu dans cette revue ? Concepteur, arbitre ou animateur ?

Animateur : certainement. Dans la mesure où cette revue exprimait des recherches faites dans le cadre du centre. Le choix des programmes était le fruit d'une double initiative ; l'essentiel était proposé par les chercheurs qui n'épousaient pas forcément le point de vue officiel, ne cherchaient pas à répondre aux préoccupations administratives, avaient leurs propres intérêts. Un comité de synthèse se réunissait pour mettre au point les thèmes de recherche, très variés du point de vue des disciplines, de la méthodologie mise en œuvre et des préoccupations. En tant que directeur, je prenais de très larges initiatives, en proposant des thèmes, que l'on pouvait retenir ou non; la plupart du temps, au nom de la liberté universitaire, les chercheurs préféraient s'en tenir à leurs propres projets. J'ai très fréquemment reçu des demandes de l'administration, d'organisations internationales (UNESCO, PID, OMS, UNICEF); tel service ou office sollicitait une recherche (pour l'étude de la séance unique, les horaires de l'administration, le tourisme intérieur, la délinquance juvénile, l'exclusion sociale, l'alphabétisation fonctionnelle, l'encadrement de l'agriculture, l'industrialisation, la carte scolaire....). Ces thèmes recueillaient parfois l'adhésion spontanée d'un chercheur, sinon nous demandions des concours extérieurs. Pendant la période à laquelle vous faisiez allusion, il y avait les chercheurs permanents, nommés et affectés à temps plein au CERES, et les chercheurs associés, c'est-à-dire nos collègues des Facultés qui venaient, par contrat, faire des recherches à l'intérieur du CERES. Ce fut une période d'explosion extraordinaire où des chercheurs de tous bords, des littéraires, des théologiens, des psychologues, des historiens, des archéologues, des juristes, des économistes... ont apporté leur précieux concours. Les rencontres internationales associaient des parties maghrébines : il n'y avait pratiquement iamais de rencontre sans participation algérienne, marocaine voire libyenne ou mauritanienne; nous avons associé des collègues japonais, africains, américains, sans oublier nos amis européens. Tout cela débouchait comme produit fini dans la revue. Mais très vite, il était apparu nécessaire de mettre un certain nombre de critères qui permettraient à la revue de sortir avec un minimum d'harmonie: nous avions des recherches qui allaient de 7 à 700 pages et nous ne pouvions pas, dans la même revue, publier des contributions aussi inégales par la longueur. Nous avons donc décidé de normaliser les volumes ; pour les articles de plus de 50 pages, les textes devaient sortir dans des brochures ou des livres autonomes.

#### ■ La Revue tunisienne de Sciences Sociales a déterminé les autres publications du CERES ?

Absolument : d'elles étaient sortis Les Cahiers du CERES, les mémoires, des publications hors série, les actes extrêmement divers, dans les contenus et les formes. Mais nous avons tenu également à ne publier que les sciences sociales. Les textes à caractère littéraire, historique (sur l'histoire de l'Antiquité par exemple) ou théologique ont été publiés dans des supports indépendants de la Revue tunisienne de Sciences Sociales.

#### ■ Cela n'empêche pas ces disciplines d'être présentes dans la revue.

Pas autant que si nous avions laissé la bride sur le cou... Car beaucoup de nos collègues appartenant à d'autre disciplines que les sciences sociales avaient des difficultés à travailler, à produire et à publier.

# ■ Si vous n'aviez pas tenu le vecteur « sciences sociales » comme prioritaire, la *Revue Tunisienne de Sciences Sociales* aurait-elle été différente ?

Elle aurait été très dispersée. Elle aurait été constituée de mélanges sur le vaste domaine des sciences humaines. Nous nous en tenions pour l'essentiel à la sociologie, la démographie, la linguistique et aux sphères immédiatement voisines.

## ■ Avec un grand nombre de numéros spéciaux !

Les numéros spéciaux sont à part ; c'est une « ficelle » de gestionnaire qui permet, lorsque le retard s'accumule et qu'il n'y a pas de texte prêt pour couvrir la revue, de sortir des numéros sur un thème spécialisé, ou les actes d'une rencontre organisée par le CERES sous forme d'un numéro, double, triple ou quadruple, selon les besoins les plus urgents.

■ Une remarque de lectrice et usagère de la revue : la place du travail documentaire et bibliographique est relativement faible, les index divers, les recensions d'ouvrages, les comptes rendus sont absents, il n'y a pas de tables non plus. Quelle est l'explication? En aviezvous débattu au sein du comité de rédaction?

Nous en avons beaucoup débattu. Je pensais qu'une revue devait suivre la production internationale, qu'il n'est pas normal que des livres majeurs paraissant en Tunisie ou en Europe, intéressant notre champ d'investigation ne trouvent pas d'écho dans la revue. Mais il y avait une difficulté : était-il possible de suivre systématiquement cette production ? Ce que nous avons eu entre les mains, ce n'était pas un tableau suivi et continu, mais une certaine production intellectuelle qui intéresse nos domaines. Dans ces conditions là, sortir une note de temps à autre, de façon épisodique faisait perdre tout intérêt à cette publication.

## ■ Entre le « tout ou rien », vous avez choisi le « rien » ?

C'est qu'en fait, nous étions très proches de ce « rien » et dans ces conditions, mieux valait laisser la revue exprimer, purement et simplement, les recherches menées dans le Centre plutôt que d'essayer, épisodiquement, de monter en épingle telle publication alors que d'autres, plus importantes n'étaient pas analysées. Je considère maintenant que c'était un grand manque, mais je ne dis pas que c'était une erreur, c'est tout ce que nous pouvions faire à cette époque. C'était cependant un grand vide parce que des revues scientifiques comme Les Archives Sociologiques des Religions, L'Année Sociologique ou Les Cahiers Internationaux de Sociologie etc. non seulement produisent, mais informent sur ce qui a été produit par ailleurs. Mais Les Cahiers de Tunisie étaient à peine mieux logés que nous!

■ Vous venez de résumer les ambitions de la Revue Tunisienne de Sciences Sociales : d'un côté très tunisienne par les articles, et se revendiquant mondialiste ou internationaliste sur le plan de la documentation et de l'information bibliographique. N'est-ce pas un tiraillement difficile à vivre ?

Peut-être. Mais comment se développe une science et surtout une science sociale sinon à partir d'un objet et d'une méthodologie ? L'unité d'une discipline est celle de sa méthodologie ; son ancrage dans un moment historique déterminé se fait à travers son objet.

### Entretien

Nous n'avions pas la prétention d'inventer une méthodologie, ni d'inventer des techniques d'investigation mais de contribuer à les faire évoluer... Je crois qu'il y a une universalité de la méthode qui doit être appliquée d'une façon ou d'une autre, pour mieux saisir le contexte que nous nous proposons d'étudier. Notre ambition n'était pas tellement de faire avancer la sociologie ou démographie, que de mieux connaître notre société, par l'intermédiaire de méthodes éprouvées : c'est une des limites de notre action dans le cadre du CERES et de mon apport personnel en tant qu'enseignant de sociologie. Il fallait – et il faut encore – accumuler les recherches empiriques en Tunisie et sur la Tunisie, procéder à une relecture de notre société, ne pas nous contenter de la vivre immédiatement, avec naïveté, mais la lire avec un regard second, avec réflexion et analyse pour essayer de corriger les erreurs énormes, a priori, et préjugés qui ont été répandus par la recherche de type colonial, d'avertir les responsables de l'impossibilité de considérer la réalité humaine tunisienne comme inter-changeable à n'importe quelle autre. Le planificateur n'agit pas sur l'économie par l'intermédiaire de l'économie, il agit sur des hommes qu'il faut connaître, dont il faut prendre le pouls et apprécier leurs dispositions à faire évoluer leur propre système : s'ils n'y sont pas disposés, celui-ci ne changera pas. Intervenir sur la société tunisienne, c'est avoir affaire à une réalité historique, culturelle avec laquelle il faut prendre la précaution minimale de la connaître!

■ Pourquoi ce choix théorique de l'empirisme n'a-t-il pas prévalu aussi en matière d'information immédiate, sur ce qui s'écrivait sur la Tunisie et en Tunisie au moins ? Pourquoi ne retrouve-t-on pas dans la Revue Tunisienne de Sciences Sociales l'écho de la production sociologique sur la Tunisie pendant ces trente années ?

Nous ne pouvions guère organiser d'une façon rationnelle, didactique et

suivie cette information. La bibliothèque du CERES est très riche, mais elle n'est pas systématique. Les acquisitions viennent avec un certain retard et ne couvrent pas la totalité d'un champ. Nous avons pu rassembler des thèses, publications nationales, maghrébines, européennes etc. Mais si vous prenez, dans un domaine particulier, la sociologie de l'Islam ou la psychosociologie de l'entreprise, vous ne trouverez pas une documentation complète. Le livre circule mal en Tunisie. Par le recours à un ami, un professeur ou un voyageur, bibliothèque s'enrichit par à-coups, sans ventilation chronologique régulière des publications qui permettent de couvrir un certain champ. C'est la raison essentielle qui nous a fait renoncer à la rubrique « Recensions ». Je dois ajouter aussi que les chercheurs n'avaient pas manifesté d'intérêt pour cette rubrique. Et pourtant ils étaient quelque quarante « permanents »! Je publiais mes propres recensions dans Les Cahiers de Tunisie, plutôt que dans la Revue Tunisienne de Sciences Sociales, parce que cela n'a pas de sens de publier, de temps à autre, trois pauvres petits comptes rendus... J'avais pensé également à tenir d'autres rubriques : la chronologie événements de notre société, des statistiques, signaler des études, des travaux de recherche, des thèses, des doctorats, quelque chose qui soit digne d'un niveau scientifique...



■ À travers les 115 numéros de la Revue Tunisienne de Sciences Sociales, on constate une absence de thématique générale. Quand on compare ses sommaires, à ceux des autres publications (Les Cahiers du CERES, colloques), on trouve des unités disciplinaires et non thématiques. Cet éclatement dans les thèmes était-il consciemment ressenti dans les coulisses de la revue ?

Certainement et cela est lié à l'évolution en zigzag du Centre. Dans les études et recherches économiques et sociales, les disciplines (sociologie, démographie, économie, géographie) sont très étroitement imbriquées : la linguistique a été ajoutée en cours de route, avec notre éminent et regretté collègue Salah Garmadi... Puis est venue une autre étape, après 1972, où nous avons choisi d'encourager systématiquement la recherche dans les sciences humaines. Les facultés n'étant pas à ce moment-là équipées pour la mener, on a confié au CERES la tâche de l'organiser. Nous sommes passés de cinq à dix sections avec l'histoire du mouvement national, la littérature, les études islamiques...

## ■ 1972, c'est la date de votre arrivée.

Le CERES n'était plus limité à douze ou quinze chercheurs, il s'était enrichi d'à peu près cent-vingt collaborateurs qui venaient, sous contrat, faire de la recherche. Il y a eu des tentatives de créer d'autres revues, sans grand résultat : un seul numéro de la Revue des Etudes Juridiques a vu le jour. À la suite d'un projet de créer une revue des études littéraires, des conflits et difficultés avec Les Cahiers de Tunisie et la faculté sont très vite apparus etc. Nous avons maintenu la Revue Tunisienne de Sciences Sociales comme expression des recherches qui sont menées au centre et beaucoup y étaient en effet menées mais publiées ailleurs, parce que leurs thèmes, leurs sujets s'intégraient très mal avec une revue dont on essayait de maintenir, malgré tout, l'unité. L'unité des thèmes

n'apparaît vraiment que dans nos colloques parce qu'un colloque est délibérément organisé, bâti, structuré, autour d'un thème interdisciplinaire qui fait appel à des spécialistes de tous bords, des coopérations internationales. Un colloque est un carrefour, une rencontre, mais il y a au départ une unité de thème, tels que l'exclusion sociale, le rôle de l'université, les problèmes culturels de développement, 1e bilan développement, les rencontres islamochrétiennes... La publication de la revue répondait à des préoccupations différentes.

#### ■ Quels étaient les protocoles laborieux au sein de la revue ? Avec cent-vingt chercheurs, comment s'organisait le travail du comité ?

L'unité de base, c'était la section, avec un chef de section. A l'intérieur de celle-ci, une procédure d'évaluation collégiale et collective choisissait le thème. L'avis de la section valait aussi pour les invitations, pour les diverses manifestations et pour la publication.

## ■ Une sorte de mini-comité scientifique ?

C'était un comité scientifique. Une première lecture entre collègues déterminait si la recherche pouvait être admise ou s'il fallait un complément de travail.

#### ■ Il existait donc un palier de sélection à l'intérieur de chaque section ?

Oui. Venait ensuite le comité d'évaluation, composé des chefs de sections et du directeur du CERES qui examinait les textes présentés par les comités de section. C'est là que se faisaient, soit l'adoption définitive du travail, quand il ne posait pas de problèmes, soit la désignation d'un comité de lecture restreint, pour tel ou tel texte. Par la suite, comme le CERES avait évolué, le comité de programmes et d'évaluation ayant devant lui des textes et des orientations très divers, on a dû constituer un comité de lecture.

#### ■ Pourquoi la revue n'a pas éprouvé le besoin de rendre ce comité de lecture visible par le lecteur ?

Ce comité de lecture n'était qu'un comité technique donnant au comité de programmes et d'évaluation, puis au conseil scientifique, un avis sur la publication. Dans la mesure où la décision finale était prise par le comité de direction ou conseil scientifique, c'est à celui-ci qu'appartenait la responsabilité ultime.

■ Est-ce que cela n'a pas contribué à rendre la *Revue Tunisienne de Sciences Sociales* absolument confondue avec le CERES? Ne pensez-vous pas que ces méthodes ont fait que la revue n'a pas pu constituer un secteur autonome, avec des protocoles de travail indépendants du fonctionnement général de l'institution dont elle faisait partie?

Ce qui a prévalu, c'est que la revue publie d'abord les recherches faites au sein du CERES. Mais nous avions plus de productions scientifiques que ne pouvait en supporter la revue, même si, par moment, la synchronisation n'était pas au point (nous avions des interruptions, les textes n'arrivaient pas à temps, il y avait parfois un retard financier ou administratif dans la publication de la revue) ; l'un dans l'autre, la masse des travaux à publier dépassait la capacité de la revue, d'où un certain nombre de textes publiés ailleurs. Nous autorisions des chercheurs, appartenant à des sections qui ne font pas partie du « noyau dur » du CERES, à publier dans toutes sortes de supports : dans Les Cahiers de Tunisie, Ibla, La Revue de Théologie, Al Fikr, ... Je dirais que le CERES c'est la Revue Tunisienne de Sciences Sociales plus les autres publications, les liens entre la revue et le CERES étant des plus intimes.

#### ■ Qu'a apporté la Revue Tunisienne de Sciences Sociales à l'enseignement des sciences sociales en Tunisie?

Il faut dire les choses telles quelles sont : nous avons très peu contribué à faire évoluer l'enseignement. D'abord parce qu'un grand débat a envenimé les rapports entre le CERES et les facultés, celui de savoir si les chercheurs permanents du CERES ont ou non le droit d'enseigner dans les facultés et de diriger des travaux de recherche. Les facultés demandaient à contrôler les travaux de recherche qui se faisaient en leur sein, et la Faculté des Lettres et Sciences Humaines était particulièrement attachée à ce principe dans la mesure où un certain nombre de collègues du CERES n'étaient pas passés par les « fourches caudines » des recrutements nationaux. Nous ne pouvons cependant pas dire que la contribution était nulle. Tout d'abord et pendant quinze bonnes années, grâce au statut de stagiaire de recherche, des étudiants étaient intégrés aux recherches. La plupart des sociologues ont fait du terrain en tant qu'étudiants grâce au CERES. De plus, et malgré les difficultés administratives, des étudiants de sciences sociales, de géographie, d'histoire, étaient recrutés pendant les trois mois d'été pour participer à nos recherches. De plus en plus, les facultés avaient du mal à faire faire du terrain à leurs étudiants; même le mémoire de recherche obligatoire pour les étudiants de sociologie a été supprimé par la suite, vu le nombre croissant des étudiants. À partir du moment où les facultés n'étaient plus en mesure d'envoyer des sociologues et des géographes sur le terrain, seul le cadre du **CERES** permettait d'en faire. Deuxièmement, nos rencontres (il v en avait de toutes sortes, c'était une véritable « industrie » : j'en ai organisé plus de 120 pendant le mandat que j'ai effectué au CERES), mobilisaient un public estudiantin très curieux, très actif. Nos équipes participaient à des rencontres. des colloques et des séminaires qui drainaient un très large public. Une de celles qui m'a demandé le plus d'effort en m'apportant finalement satisfaction, a été la rencontre internationale Défi à la philosophie, Défi de la philosophie qui a rassemblé, face à une pléïade de très grands noms français et arabes, jusqu'à plus de 500 participants qui étaient nos étudiants et nos jeunes collègues. Il y avait, à ce moment-là, une soif et un désir de connaître alors que les manifestations culturelles se comptaient sur les doigts, et pas n'étaient aussi abondantes qu'aujourd'hui. Nous répondions à un véritable besoin de culture, de connaissance, d'approfondissement d'une manière timide, indirecte, je vous l'accorde, épisodique aussi. Mais nous avons quelque peu aidé de nombreux étudiants à être au diapason de la science telle qu'elle devait être.

#### ■ Concernant la vie matérielle de la revue, quels étaient les moyens pour la faire ? Quelle était sa place dans le budget ? Celui-ci était-il géré par l'administration du CERES ou par le comité de rédaction de la revue ?

Le comité scientifique définissait l'ensemble du budget. La pratique normale de toute administration était de nous proposer un budget sur la base de nos propres prévisions. Après quoi, les instances de tutelle procédaient à des laminages successifs. Pour l'ensemble de nos publications, nous avons une enveloppe qui nous permettait de sortir quatre numéros de la revue et, selon les années, entre quatre à dix publications. La priorité était à la revue et il nous arrivait, en cas de besoin, de demander un concours extérieur. Lorsque, pour organiser un séminaire, il nous arrivait de bénéficier de l'aide d'une instance internationale, d'une organisation non gouvernementale ou d'un pays ami, nous ne manquions pas de prévoir dans le « budget » extérieur un petit quelque chose pour la publication des Actes. Mais la revue, c'était le budget interne du CERES et elle avait toute priorité.

## ■ Qui gérait les problèmes de fabrication, de correction, d'imprimerie ?

C'était notre grand problème. Il existe toujours un service spécialisé de publication, des gens admirables, qui faisaient des heures supplémentaires non rémunérées et en quantité incalculable, des gens qui étaient « au four et au moulin » et qui étaient utilisés à mille tâches.

## ■ Ils faisaient partie de l'administration ou de l'équipe scientifique ?

De l'administration. Ils s'occupaient de tout ce qui est fabrication, production, suivi. Pour la correction, des personnes recrutées sous contrat, procédaient à deux premières lectures ; la dernière correction qui aboutit au « bon à tirer » était donnée par le chercheur. Je dois dire que c'est la partie qui m'a donné le plus de mal et le plus de difficulté. Très souvent, il m'est arrivé de retirer moi-même les textes, de m'apercevoir des choses que invraisemblables passaient dans la revue. Nous n'avons jamais pu avoir un contrôle sérieux par l'équipe rédactionnelle qui s'en remettait à cette équipe administrative alors qu'elle n'avait ni les compétences scientifiques, ni le temps nécessaires. Ce travail n'a jamais été fait dans les conditions optimales: là était notre plus grande faiblesse.

## ■ Il n'y a pas que chez vous que cela se passe de la sorte.

Oui, mais si c'était à refaire, je me demande si j'aurais maintenu une publication dans ces conditions-là...

#### ■ Le catalogue des publications de la revue fait état de l'épuisement des dix-huit premiers numéros. Serait-ce un signe de succès puis d'une baisse de l'audience de la revue ? Comment interpréter ces données ?

Le tirage se faisait au « pif » : au moins deux mille. Le plus gros était trois mille, parfois nous sortions à cinq mille. Le numéro 100 est sorti à cinq mille exemplaires. Il renfermait de très belles signatures, de très bons articles, il avait été soigneusement préparé. Les autres numéros de la revue et nos publications m'ont posé des problèmes rencontrés ailleurs. Il existe certainement un

lectorat potentiel pour nos publications, mais nous ne savions pas comment le toucher et nous n'arrivons pas à le faire. vendions une centaine d'exemplaires chez les dépositaires. Faut-il laisser s'empiler les tirages dans nos dépôts ? Faut-il essayer de trouver des lecteurs? Après tout, nous écrivions, nous rassemblions, nous administrions, nous éditions, il ne faut pas quand même nous demander de nous transformer en marchands. Nous ne savons pas vendre. Je n'ai jamais su pourquoi tel livre se vend et pas tel autre. C'est un mystère. La Revue d'Etudes Juridiques qui est restée un unicum a été épuisée en un mois. Est-ce-qu'elle répondait à un besoin ? Est-ce-que le directeur de la section à l'époque a fait du porte-àporte ? J'ai recruté quelqu'un qui, avec sa voiture, sillonnait la Tunisie. Il nous a vendu des milliers d'ouvrages à travers le pays. Simplement, je n'ai jamais pu le rémunérer correctement : l'administration qui a ses propres régies ne le permet pas, il est donc parti. J'ai pris la décision d'organiser un service des échanges qui a procédé à une distribution gratuite. Nous avions une liste de 700 correspondants. Dès qu'un livre sortait, nous l'envoyions aux quatre coins du monde, à nos frais... On expédiait à Karachi, à Buenos Aires, dans les bibliothèques parisiennes, africaines, tunisiennes et les centres de recherche. Le reste partait en deux, trois ou quatre ans, au hasard des conjonctures, il est normal que les toutes premières livraisons soient épuisées.

#### ■ Parce que les chiffres de tirage étaient moins importants, ou parce que la soif était plus grande ?

Le temps passant par là, les publications se sont épongées progressivement. Une bonne publication doit partir en un an ; il y en a qui, parfois, mettaient quatre ans à partir. Certaines livraisons étaient épuisées très rapidement et il nous est arrivé de recevoir des commandes qui nous laissaient rêveurs : cinq milles exemplaires pour tel livre de théologie par exemple!

■ Les problèmes de fabrication de revue sont un maillon parlant de la difficulté de mener une revue depuis sa conception, dans sa réalisation et jusqu'à son arrivée au lecteur puis son écho.

Ma conviction aujourd'hui est qu'il y a des professionnels de la vente des livres et il faut leur faire confiance.

#### ■ Mais pas de la revue!

Ils peuvent faire la même chose pour les revues et il faudrait les y engager. C'est pour cela que si j'avais à refaire cette expérience, avant de créer une revue, je m'entendrais au préalable avec un éditeur pour tracer une politique éditoriale, qui n'est pas forcément celle d'un centre de recherche.

#### ■ Dans votre parcours de directeur de revue, vous seriez passé d'un Etat commandeur à un éditeur demandeur ?

Exactement, parce que la situation n'est plus la même. A l'époque, qu'y avait-il comme maison d'édition? Une maison d'édition non soutenue par l'Etat ne pouvait pas démarrer. Aujourd'hui, il y a une crise du livre qui a créé au niveau de la société tunisienne de

nouvelles préoccupations. Parmi les éditeurs de la place, certains ont émergé, il faudrait les aider à survivre, car « s'ils vendent leurs chemises », nous sommes tous acculés à le faire. L'idée — à l'époque, je ne pouvais pas même pas en prendre conscience parce que la conjoncture était autre qu'aujourd'hui — est qu'il faudrait miser sur ce type de professionnel. Que leur statut soit étatique, semi-étatique, etc., c'est une autre question. Le problème en Tunisie est que l'Etat a trop étatisé le commerce du livre.

■ Mais est-ce que la recherche est en situation de demande éditoriale ?

Non.

■ Croyez-vous que la solution est dans le fait de trouver un éditeur ?

C'est à voir ! C'est une voie à explorer avec beaucoup d'attention et d'espoir.

## ■ La recherche n'est pas un produit de consommation...

Non, pas du tout. Je me suis même demandé parfois si, pour nous autres pays du Sud, ce n'était pas un luxe. Mais c'est une idée que je refuse parce que si je l'acceptais, je rentrerais chez moi. Il faut croire, continuer à œuvrer, à travailler et essayer de trouver des solutions. Je dois dire qu'avoir sorti cent quinze numéros de la *Revue Tunisienne de Sciences Sociales*, c'est une performance.

#### ■ Que vous fait la disparition de la Revue Tunisienne de Sciences Sociales ?

Elle me chagrine parce que, vous savez, une bonne partie de ma vie se confond ou presque avec le CERES. L'effondrement de ce qui a été construit patiemment avant tant de collègues admirables me chagrine profondément. Dans la masse des publications que nous avons faites, certaines ont un niveau international Nous avions aussi tissé un réseau d'amitiés intellectuelles et de coopérations internationales avec des partenaires très exigeants. C'est là un acquis. Faut-il qu'il se perde ?

## ■ Est-ce qu'on pourrait sauver le CERES par la Revue Tunisienne de Sciences Sociales ?

Je ne sais pas, les choses, comme on dit, ne me « regardent plus », même si je continue dans le secret à bien les regarder!

#### **ÉTAT DES LIEUX**



Quarante étudiants du Collège d'Europe sont venus en accueil scientifique pour deux jours à l'IRMC. L'organisation de ces deux journées s'est fait en collaboration directe avec Jean-Pierre Cassarino (chercheur principal à la chaire de politique européenne de voisinage du Collège d'Europe (campus de Natolin) et chercheur associé à l'IRMC).

L'idée était d'organiser deux journées d'étude pour exposer des travaux de recherches en sciences humaines et sociales qui traitent de la situation sociopolitique de la Tunisie postrévolutionnaire.

Une première discussion avec Amin Allal, chercheur en science politique à l'IRMC, Khaoula Matri, maître-assistante en sociologie et chercheure associée à l'IRMC, ainsi qu'Arbia Selmi, doctorante en sociologie boursière de l'IRMC (année 2018-2019), a permis de faire le point sur les questions de genre, les syndicats, les mouvements sociaux et le pluralisme politique dans la Tunisie post 2011.

Une conférence, présentée par Kmar Bendana, intitulée « La Tunisie en révolution huit ans et après » a permis un retour sur l'histoire du pays depuis 2011 et les enjeux actuels.

Enfin, une rencontre avec Khaled Kchir, professeur d'histoire médiévale et vice-président de l'Université de Tunis, membre du Comité pour la justice transitionnelle, et Wahid Ferchichi, professeur de droit public à la Faculté des sciences juridiques de Tunis, a permis de faire autour de la justice transitionnelle en Tunisie.

Arbia Selmi